## Les cloches

Les anciennes cloches, achetées en 1820, furent données à la paroisse de St-Honoré-de-Shenley, plusieurs habitants étant originaires de St-Isidore.

Le clocher actuel de l'église fut érigé en 1875 pour accueillir les nouvelles cloches. Elles ont été moulées par la fonderie Mears de Londres en 1875. Elles sont faites de bronze, un alliage de cuivre (78%) et d'étain (22%). Elles furent bénies le 14 octobre 1875 par l'abbé Louis Poulin, curé de l'époque.

Première cloche : LA

Nom : Marie-Anne, Zoé, Perpétue

Poids : 1040 lb

Deuxième cloche : SOL

Nom : Marie-Laure

Poids : 1254 lb

Troisième cloche : FA

Nom : Marie, Louise, Sophie

Poids : 1638 lb

La cloche du clocheton de la sacristie fut bénie le 21 décembre 1890 par l'abbé Dasylva.

Nom : Elzéar, Alexandre, Polycarpe, Antoine

Poids: 228 lb

Le son d'une cloche est relatif à sa grosseur : plus elle est grosse, plus le son est grave.

Autrefois les cloches étaient actionnées à l'aide de câbles. L'électricité actionne maintenant chacune des cloches depuis 1973. C'est depuis ce temps qu'une cloche sonne à toutes les heures, de 13h à 21h, indiquant l'heure par le nombre de tintement.

Les cloches sonnent pour signifier un évènement particulier : une célébration eucharistique (messes : le dimanche ou durant la semaine, à Noël, au Jour de l'An), un baptême, un mariage, un décès, des funérailles ou à l' occasion d'évènements spéciaux (décès ou élection d'un pape, Journée de la terre, début d'un nouveau millénaire, 400ième de la ville de Québec, fête de la Saint-Jean-Baptiste…etc).

Le dimanche et les jours de fêtes, l'Angélus est sonné à 12 h et à 18 h par une volée des trois cloches, et sur semaine, par une cloche. C'est Benoît, un franciscain italien qui a proposé de chanter tous les soirs, au son des cloches, une prière qui reprend le message de l'ange à Marie. Ainsi est né l'Angélus. Dans sa forme définitive, en 1612, on disait trois Ave Maria, liés par des versets de l'Évangile, pour célébrer la venue du Fils de Dieu en notre humanité. (2)

**Le glas**

Le glas, apparu dans l'histoire vers le XIIIe siècle et sonné différemment selon le sexe du défunt, fait partie des coutumes de chez nous depuis longtemps. Il permettait d'informer les gens éloignés des villages, privés de moyens de communication, d'un décès dans leur localité.

Ici à Saint-Isidore le glas est sonné ainsi :

Pour les *hommes*, ce sont *trois* tintements avec la cloche *FA*, trois tintements avec la cloche Sol et trois tintements avec la cloche LA. Chaque série de tintements est répétée trois fois, intercalée chacune par une volée avec trois cloches.

Pour une *femme*, ce sont *deux* tintements avec la cloche *La*, deux tintements avec la cloche Sol et deux tintements avec la cloche Fa. Chaque série de tintements est également répétée trois fois, intercalée aussi par une volée de trois cloches.

Pour un homme, on commence par la note la plus basse et pour une femme, par la note la plus haute, quelle que soit la tonalité.

Pour un prêtre, ce sont neuf tintements par cloche et pour un évêque ou le pape, quinze tintements, chacun intercalé par une volée.